

Congo

Le Congo, en forme longue la république du Congo, est un pays d'Afrique centrale. Il est bordé par cinq pays : le Gabon, le Cameroun, la République centrafricaine, la république démocratique du Congo et l'exclave angolaise de Cabinda. Sa superficie est de 342 000 kilomètres carrés et sa population est d'environ 5,26 millions d'habitants. Sa capitale est Brazzaville. Le pays est divisé en 12 départements qui sont découpés en communes et districts.*

La gestion des déchets municipaux au Congo est sous la supervision du ministère de la Construction, de l'Urbanisme et du Logement, et certaines responsabilités sont partagées avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, le ministère du Tourisme et de l'Environnement ainsi que les centres de santé intégrés. Il n'y a pas de loi fondamentale nationale sur la gestion des déchets solides municipaux. La mise en place d'un cadre juridique et réglementaire est un besoin urgent.

Sources : * Wikipédia, République du Congo, consulté le 15 mars 2019, <https://en.wikipedia.org/wiki/Republic_of_the_Congo> et Banque mondiale, République du Congo, consulté le 15 mars 2019, <<https://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=2&country=COG>>

Informations de base

Population*	5,26 millions (2017)
Croissance de la population (% annuel)*	2,6 (2017)
Superficie (kilomètres carrés)*	342 000
Climat	Continental
PIB (\$ US courants)*	8,70 milliards (2017)
Croissance du PIB (% annuel)*	-3,1 (2017)
RNB par habitant, méthode Atlas (\$ US courants)*	1 430 (2017)
Principales industries**	Pétrole, sylviculture
Monnaie***	1 USD = 577,81 XAF (Franc CFA d'Afrique centrale) (février 2019)

Sources : * Banque mondiale, République du Congo, consulté le 15 mars 2019, <<https://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=2&country=COG>>

** Wikipédia, République du Congo, consulté le 15 mars 2019, <https://en.wikipedia.org/wiki/Republic_of_the_Congo>

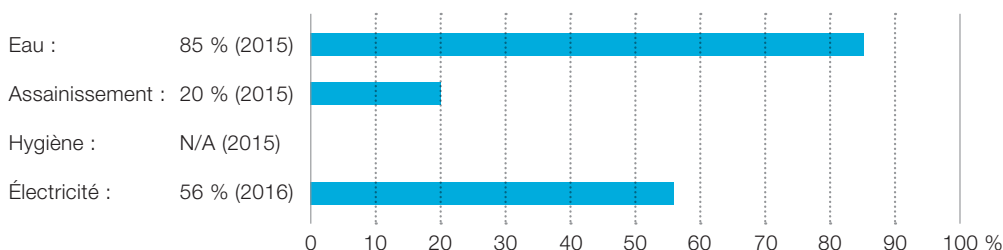
*** Oanda.com

Situation actuelle de la gestion des déchets solides (GDS)

Rubrique	Présentation générale
Système juridique	<ul style="list-style-type: none">● Il n'y a pas de loi fondamentale nationale sur la gestion des déchets solides municipaux (GDSM). Le droit connexe est le droit de l'Environnement. Par conséquent, le système juridique actuel ne précise pas clairement :<ul style="list-style-type: none">» La définition des déchets ;» Les responsabilités des parties prenantes.● En outre, il n'y a aucune réglementation relative aux évaluations d'impact environnemental pour la construction ou l'exploitation des installations de GDS.
Politique/Plan	<ul style="list-style-type: none">● Un plan directeur pour la GDS a été élaboré en 2008 et couvre la période allant jusqu'à 2018. Cependant, il n'a pas été correctement mis en œuvre en raison du manque de participation des parties prenantes, de problèmes financiers, de la sous-priorisation par rapport aux autres services urbains, etc.
Système de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">● Le ministère de la Construction, de l'Urbanisme et du Logement est la principale organisation responsable des déchets. Sont inclus à la fois les déchets municipaux et les autres types de déchets car la gestion des déchets est considérée comme faisant partie des infrastructures/services urbains. Le ministère travaille avec d'autres institutions concernées en fonction de leurs responsabilités, telles que :<ul style="list-style-type: none">» Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales ;» Le ministère du Tourisme et de l'Environnement ;» Les centres de santé intégrés.● Fondamentalement, on considère que les municipalités sont responsables de la GDSM. Le ministère de la Construction, de l'Urbanisme et du Logement dirige les initiatives en matière de planification et de conception des installations importantes de GDS, telles que la sélection des sites d'élimination et des stations de transfert, etc.● Dans le pays, il y a deux grandes villes : Brazzaville et Pointe-Noire. Une entreprise privée fournit des services de GDS, tels que le balayage, la collecte, le transport et l'élimination finale. L'entreprise a des contrats avec les administrations municipales. Cependant, elle est payée et contrôlée par le gouvernement central.

Rubrique	Présentation générale
Système financier	<ul style="list-style-type: none"> ● Il y a une taxe pour la collecte des déchets : 1 000 XAF (1,50 EUR) par mois sont prélevés sur le salaire de chaque personne. Ce revenu constitue une ressource financière pour le paiement de l'entreprise privée. ● Outre les services de GDS fournis par la société privée, des micro- et petites entreprises (MPE) travaillent dans la collecte primaire et collectent les déchets aux sources de génération, telles que les habitations et les magasins. Elles reçoivent de 100 à 1 000 XAF (0,15 à 1,50 EUR) par collecte pour une habitation ou un magasin, en fonction de la quantité de déchets.
Soutien des donateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Un projet pour le tri/traitement des déchets a été mené par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) avec un financement de l'Agence française de développement (AFD). Toutefois, il n'a pas été poursuivi en raison de problèmes de gestion/financiers.
Améliorations nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> ● La mise en place d'un cadre juridique et réglementaire est un besoin urgent. ● Sensibilisation : les problèmes actuels devraient être pris en compte par la population et les décideurs. ● Le développement des capacités, comme la mise à disposition de solutions pratiques à travers l'éducation et la formation des divers acteurs, est nécessaire.

Statut de l'accès aux services de base (en zone urbaine)*



* La définition des services de base est donnée à la page 1 de l'annexe

Quantité de déchets estimée

La quantité future de déchets produits est estimée sur la base de la population urbaine selon trois taux de production de déchets, à savoir 0,5, 0,75 et 1,0 kg/personne/jour.

		unité : millier de personnes			
Population	Année	2015	2020	2025	2030
	Totale		4 996	5 687	6 455
Urbaine		3 274	3 857	4 524	5 290

		unité : millier de tonnes/jour			
Quantité de déchets	Taux de production	2015	2020	2025	2030
	0,50 kg/pers./jour	1,6	1,9	2,3	2,6
	0,75 kg/pers./jour	2,5	2,9	3,4	4,0
1,00 kg/pers./jour	3,3	3,9	4,5	5,3	

Quantité de déchets = (Taux de production) x (Population urbaine)

Source pour la Population : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2018). World Urbanization Prospects : The 2018 Revision, Online Edition. (Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2018). Perspectives de l'urbanisation mondiale : révision 2018, édition en ligne.)

